

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2015.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre
2015. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 16 décembre 2015.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,
Lefebvre, Verdonck.

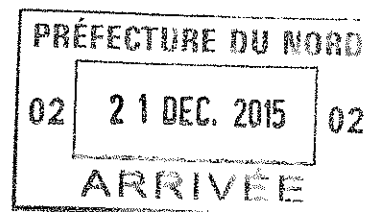
Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, MM. Cauche, Evrard, Godefroy, Legrand, Massart, Petit,
Plouy, Vicot, Waymel.

Vu le rapport n° 27-15

DECIDE

- d'approuver la Décision Modificative n°2 qui fait apparaître un montant de dépenses de 5.914.066,29 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat.



VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 18 DEC. 2015

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX